

Jules Guillet

Autor(en): **J.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1929)**

Heft 21

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMAÏDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Reclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



JULES GUILLET

EST avec un profond chagrin que nous avons appris le décès de Jules Guillet, technicien aux Tramways lausannois. Parti d'Ouchy samedi dernier, en petit bateau, il fut surpris par l'orage, particulièrement violent vers cinq heures de l'après-midi. On a retrouvé, au large de St-Sulpice, le bateau abandonné. Jusqu'à ce jour, toutes les recherches sont restées infructueuses.

Depuis plusieurs années, Jules Guillet était un collaborateur régulier du *Conteur Vaudois*. Prosaïste spirituel et poète à ses heures, il publia, sous le pseudonyme de « Pierre Ozaire » divers articles qui furent remarqués et que d'autres journaux ont reproduit. Très attaché au *Conteur*, il prenait sa part du travail de la rédaction et ne ménageait ni son temps ni sa peine quand il s'agissait de rendre service. Nous perdons, en sa personne, un ami sûr et un collaborateur dévoué.

Que sa famille, cruellement frappée par cette perte inattendue, reçoive ici l'expression de notre plus vive sympathie.

J. des S.



TRAI ET DOU FANT ION

UAND l'è qu'on allève à l'écoûla, se ion dâi boutte comptève pas bin adrâi, lo régent lâi desâi dinse :

— Te fâ de l'arithmétique à Bonzon
Que desâi : Trai et dou fant ion.

Et clli Bonzon, que parâit, n'êtai pas tot fou. Demorève pè Vevâ et l'êtai marchand de deint de râti Adan, po lè veindre lè betève de biosset de cinq que l'eintosâi avoué onna feçalla. Po ître su de pas sè trompâ, pregnâi trâi tsevelhie dein a man gautse, duve dein sa man drâte, — cein fasâi bin cinq, justo lo paquêt — et desâi :

Trâi tsevelhie et duve tsevelhie, cein fâ on paquêt de cinq.

Mâ, quemet cein dourève on bocon de dere tot cein, fasâi tot bounameint :

— Trai et dou fant ion.

Et, cein que lâi a de courière, l'êtai justo, seulaimeint faillâi comprendre.

L'è por tot dinse.

A l'écoûla, la régente fasâi onn' aleçon su lè z'hâore. L'êtai dâi tot petiout et, vo sède, avoué leu faut allâ tot bounameint.

La régente lâo desâi :

— De nâo hâore dâo matin à midzo, diéro lâi a-te ?

— Trai z'hâore ! que bramavent lè mousse.

— Tot justo. Et du midzo à la miné ? Vo, lè bouïbette ?

— Doze hâore ! siclliâvant lè femalle.

— Lâi a pas, l'è bin cein ! Vo z'âi bin comprâ, n'è pas de dere ! A tè, petit Luvi, tot solet. Se ton père revint onna né à l'ottô po droumi à la miné et que se lâive à six hâore dâo matin, diéro a-te droumâ ?

Lo petit Luvi sè met à comptâ su sè dâi, mâ tot d'on coup lâi vint onn'idée et fâ dinse :

— Cein fâ min d'hâore.

— Mâ, mâ, compte bin, Luvi. Te revint à la miné à l'ottô et soo dâo l'hâ à six hâore. Diéro d'hâore doo-te ?

— Cein fâ min d'hâore ! que repond Luvi, que l'avâi son idée.

— Quaise-tè !

— Quecha ma fâi, po cein que quand lo père revint à la miné à l'ottô, pâo pas droumi. La mère fâ lo détertin et rouèle tota la né !

Marc à Louis.

PERSONNE N'EST INFALLIBLE

DIS-MOI, Auguste, depuis quand écris-tu « essoufflé » avec un « f » ? La demoiselle à qui tu adresses ta missive va se ficher de toi ! Heureusement que ce n'est pas une prétendante à ta main ou à ton cœur, sinon, mon bon, tu risquerais bien de fêler le vase dont il est question dans les vers immortels de Sully Prud'homme.

Auguste Sanfôte, qui se voyait ainsi interpellé, releva vivement la tête et regarda son ami Siméon Grateron d'un air qui signifiait : Que te prend-il de vouloir m'enseigner l'orthographe, à moi étudiant en droit à l'université de Lausanne ? Puis, jugeant prudent de ne s'engager qu'à bon escient dans une discussion où son amour-propre était de pareille façon mis en jeu, il saisit le « Nouveau petit Larousse illustré », édition de 1926, qui, fréquemment utilisé, se trouvait à portée et mit triomphalement sous le nez de son ami les mots « essouffler » et « essoufflement », avec la définition « état de celui qui est essoufflé », imprimés noirs sur blanc avec un seul « f » à la page 377. En présence d'un témoignage aussi probant, Grateron resta un instant perplexe. Après s'être massé la tête, comme s'il avait voulu retrouver le filon qui lui échappait, il prit un crayon et écrivit en marge d'un journal qui se trouvait devant lui le mot « essoufflé » une fois avec un seul « f » et la seconde fois en doublant cette lettre, puis il conclut en disant :

— Non, mon cher, tu peux te liguier avec ton « Larousse » tant que tu voudras ; je te laisse ce plaisir, mais moi, Siméon Grateron, je parie vingt francs que vous avez tort tous les deux. Le verbe « souffler » s'écrivait avec deux « f », il n'est pas admissible qu'un dérivé ne prenne qu'un seul « f ». C'est le bon sens même !

Sanfôte était un jeune homme consciencieux. Il n'ignorait point aussi qu'il est absolument impossible à l'homme de posséder un cerveau comparable à un vaste bazar où rien ne manquerait de tout ce qu'enseignent les sciences humaines. C'est pourquoi, il n'éprouvait aucune honte à consulter et à s'appuyer sur des spécialistes et, en sa qualité de juriste en herbe, il était particulièrement respectueux de tous les codes, le dictionnaire Larousse y compris. La gageure que lui lançait à la tête son ami Siméon lui en parut d'autant plus téméraire et, sans hésiter, il accepta le pari, certain de gagner les vingt francs. Du reste, l'affirmation de Grateron qu'un dérivé doit s'écrire d'après la même règle que le mot dont il tire son origine, lui paraissait parfaitement déplacée, ce qui l'engagea encore à faire la remarque suivante :

— Siméon, mon ami, tu te trompes car, quoi

que tu en dises, il est sans importance ici que « souffler » s'écrive avec deux « f », puisqu'il est avéré que « boursoffler », un autre mot proche parent, n'a qu'un seul « f » ! N'oublie pas non plus qu'entre les mots « siffler » et « persifler », il existe une même différence. Comme tu le sais, « mourir » et « courir » doublent le « r » au futur et au conditionnel. « Homme » perd un « m » en se muant en « homicide ». « Imbécile », le grand qualificatif, prend deux « l » dans « imbécillité » ; « résonnant » n'a plus qu'un « n » dans « résonance », tout comme « consonance », tandis que « consonne » s'écrit avec deux « n ». Le « e » dans « asseoir » et « surseoir » n'apparaît qu'à l'infinitif, ailleurs le radical ignore ce « e ». Allons, Siméon, en veux-tu davantage ? Tiens, prends toi-même le dictionnaire et compare. Tu avoueras ensuite que tout n'est pas logique dans notre belle langue !

Grateron ne s'attendait pas à une telle avalanche d'érudition. Il en resta coi un instant, sa conviction s'en trouvant sérieusement ébranlée. Cependant, en finale, il se dit qu'il n'était pas impossible que Sanfôte se trompât tout de même. « Boursoffler », « persifler », avec un seul « f », cela sonnait étrangement ; « résonance » avec un « n » était encore moins admissible.

Siméon Grateron n'était pas étudiant, ni en droit ni en une autre science, aussi se refusait-il fièrement à tirer sa sagesse de bouquins, que ce fussent des codes, des parchemins ou de simples dictionnaires. Né à Pompaples, le village du milieu du monde, il avait une excellente opinion de lui-même et il n'ignorait point que l'homme moderne, dans la plénitude de ses forces, a une tendance très marquée à ne reconnaître que sa propre autorité. Dans le labyrinthe des idées et le mécanisme chaotique des sciences, il suffit, disait-il, d'avoir un peu de bon sens, ne serait-ce qu'en apparence, et de savoir notamment affirmer son opinion avec force et conviction pour se rallier la masse des indifférents, de ces gens qui ne pensent que superficiellement. Et même lorsqu'on s'aperçoit que l'on a tort, il est inutile de le reconnaître. En telle occurrence, les plus malins ne répliquent rien et se contentent de chercher à détourner la discussion. Ainsi, le crédit en souffre moins et l'on se rattrape à la première occasion. Ce fut aussi de cette manière qu'il agit en la circonstance. Il n'épilogua plus sur l'orthographe et se mit tout simplement à parler de sport, comme si de rien n'était.

Une fois rentré chez lui, Siméon Grateron se jeta sur le dictionnaire « Littré » et constata avec une profonde satisfaction et une non moins évidente surprise que, malgré les théories de Sanfôte, son instinct ne l'avait pas trompé et que « essouffler » s'écrivait effectivement avec deux « f ». L'étudiant en droit et le « Larousse » de 1926 s'étaient donc tous deux fourvoyés !

Grateron, avec le « Littré » sous le bras, ne fit qu'un bond jusque chez son ami Auguste, lequel se montra moins empressé de reconnaître l'autorité de Littré. Ce ne fut qu'après avoir découvert une ancienne édition du « Larousse », où « essouffler » figurait également avec deux « f » que Sanfôte consentit à convenir de la bévue commise. Mais, sur le champ, il écrivit à la librairie Larousse, à Paris, pour la rendre respon-